

EN COMMUN

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE, DE LA VILLE ET DU CCAS

ÉTÉ 2024 - NUMÉRO 26

montpellier
méditerranée
métropole



ccas



JOP 2024 : SOYONS SPORT(S) !

6

ÉGALITÉ
PROFESSIONNELLE :
OÙ EN SOMMES-
NOUS ?

19

PRESTO, AU CŒUR
DU SERVICE PUBLIC

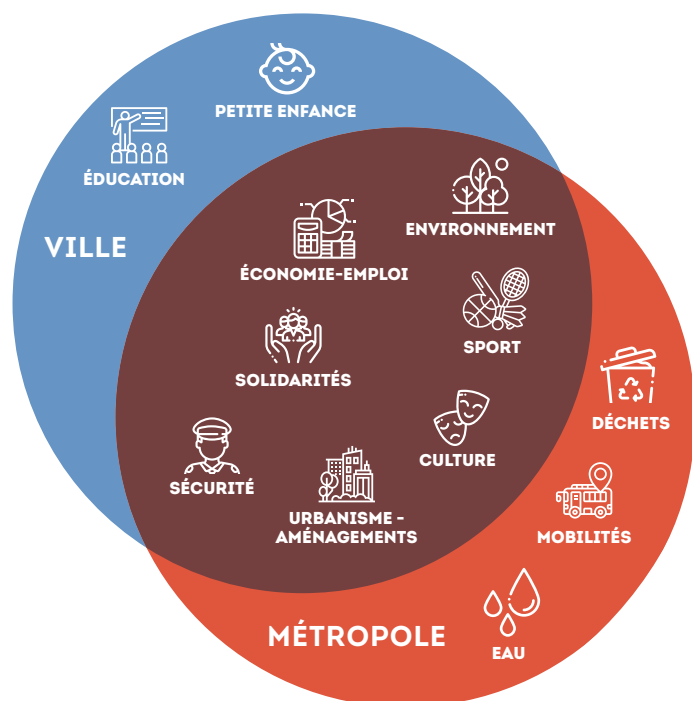
22

EN
IMMERSION
À L'ESPACE
GISÈLE HALIMI

NOTRE IDENTITÉ

Bienvenue dans le magazine interne *EN COMMUN* ÉTÉ n° 26 de la Métropole, de la Ville et du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Montpellier ! Notre administration mutualisée rassemble près de 8 000 agents. Ensemble, nous menons un projet ambitieux pour rendre le territoire plus écologique et solidaire afin qu'il soit au rendez-vous du défi du siècle : faire face au changement climatique tout en veillant au bien-être de ses habitants.

Nos missions



Nos collectivités en chiffres

Près de

8 000 agents⁽¹⁾

employés par la Métropole, la Ville et le CCAS au 31 décembre 2022

20 pôles, 6 missions thématiques

Âge moyen des agents :

47 ans⁽¹⁾

320 métiers⁽¹⁾

Les métiers les plus exercés

À la Métropole

- Chargé d'accueil en bibliothèque
- Assistant de gestion administrative
- Agent d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers

À la Ville

- Agent de restauration scolaire
- Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
- Assistant éducatif petite enfance

Au CCAS

- Aide à la personne et hôtellerie
- Aide-soignant
- Animateur auprès des personnes âgées

Notre territoire

31 communes

507 526 habitants

dans la Métropole⁽²⁾
dont 8 200 nouveaux arrivants par an

Plus grande métropole d'Europe à avoir instauré la **gratuité des transports en commun** depuis le 21 décembre 2023

305 743 habitants

à Montpellier⁽²⁾

7^e ville française⁽²⁾



(1) Fonctionnaires, agents contractuels sur emploi permanent et sur emploi non permanent – sources rapports sociaux uniques 2022. (2) Source INSEE.

OLIVIER NYS

**Directeur général des services
Ville et Métropole de Montpellier**

Chères et chers collègues,

Depuis 2020, nos collectivités se sont engagées résolument dans l'amélioration continue de la qualité de vie au travail des agents, dans la prévention de l'absentéisme et dans la promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Projets d'organisation, feuille de route des Ressources humaines, politique de rémunération plus équitable et attractive, dont le RIFSEEP, projet d'administration, plan égalité, protection sociale complémentaire... Toutes les étapes importantes du mandat ont permis des avancées significatives.



**« Soyons "sport" :
restons toutes
et tous soudés,
concentrés sur
nos valeurs et nos
objectifs communs ! »**

Placer les agents au cœur de la refonte de nos projets et de notre fonctionnement n'est pas un cliché mais la condition de leur réussite. C'est aussi la reconnaissance du fait que, dans vos responsabilités et missions quotidiennes, vous portez avec exemplarité le service public territorial. Ici, l'employeur Montpellier s'engage durablement pour une administration et une société plus justes, égalitaires et solidaires. Tant au niveau du projet de mandat vis-à-vis des usagers et habitants du territoire, que des agents qui le mettent en œuvre.

Au fil des pages de ce nouveau numéro du magazine trimestriel destiné aux agents de la Ville, du Centre communal d'action sociale (CCAS) et de la Métropole de Montpellier, vous aurez l'occasion de constater ces avancées et la vitalité de nos collectivités. Organisation, métiers, services aux usagers et aux agents, agilité et compétences de nos collègues... Même s'il reste bien des défis à relever, dont une grande vigilance sur les finances, les occasions de fierté sont nombreuses, ne l'oublions pas !

À la rentrée prochaine, nous entamerons la dernière grande ligne droite du mandat qui nous mènera jusqu'en septembre 2025 où débutera la période de réserve. Restons toutes et tous soudés, concentrés sur nos valeurs et nos objectifs communs pour mener à bien l'ambition de « 2 mandats en 1 » portée par nos Exécutifs. Une trajectoire et un état d'esprit en phase avec l'actualité sportive et les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, dont notre territoire est un relais actif.

Belle fin d'été à toutes et tous, et bonne rentrée.

DÉMATÉRIALISATION DES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Le compte-rendu de l'entretien professionnel annuel est désormais **100% dématérialisé**.

À compléter et à signer via un nouveau logiciel informatique : **Neeva !**

NOUVEAU

La campagne a débuté le 11 juillet et se terminera le 31 décembre pour la Ville et la Métropole. Elle se tiendra du 1^{er} décembre 2024 au 28 février 2025 pour le CCAS.



Comment accéder à votre compte personnel ?

Rendez-vous sur l'intranet, rubrique « Mes outils » en page d'accueil, puis cliquez sur l'icône « Entretien annuel ».

ou à l'adresse :

<https://neeva.montpellier.fr>

Pour vous accompagner



Retrouvez sur votre intranet, rubrique > **Mon espace RH** > **Carrière** > **Préparer l'entretien professionnel**, toutes les ressources utiles agents/managers :

- les fiches informations sur le dispositif
- les guides pas-à-pas pour naviguer dans Neeva
- les guides de l'entretien professionnel



2	QUI SOMMES-NOUS ? – Notre identité
3	NOTRE CAP – Édito du directeur général des services
5	EN VUE – Sommaire et agenda des conseils, CST...
6-7	GRANDS PROJETS – Égalité professionnelle : où en sommes-nous ?
8-9	ACTUALITÉ – Vélo-cargo : l'essayer, c'est l'adopter ! ; À Montpellier, tous résiliants face aux risques ! ; Semaine de la qualité de vie et des conditions de travail 2024...
10-11	ORGANISATION – Retour sur les derniers conseils
12-13	RESSOURCES HUMAINES – Focus sur la protection sociale complémentaire
14-17	DOSSIER – JOP 2024 : soyons sport(s) !
18	COMPÉTENCES – Rencontre avec Naoufel Ichaoui, responsable éducatif périscolaire
19	COMPÉTENCES – Presto, au cœur du service public
20-21	COMPÉTENCES – Mission Prospective, transformation et évaluation : vers un futur innovant et inclusif
22-23	EN IMMERSION – À l'Espace Gisèle Halimi
24	COMPÉTENCES – Nouveau Centre de ressources territorial (CRT) : « un Ehpad hors les murs »
25	QUARTIER LIBRE – Six-pas de côté avec Lahouari Maachou
26	LA RECETTE DE L'ÉCOLOTHÈQUE NOS ASSOS – Les éditos du CASSC et du COSC
27	PAR ICI LES SORTIES – Vos Rendez-vous de la Com' interne

AGENDA

SEPTEMBRE 2024

> 17 SEPTEMBRE

Conseil d'administration du CCAS

OCTOBRE 2024

> 1^{ER} OCTOBRE

CST Ville

> 4 OCTOBRE

CST Métropole

> 8 OCTOBRE

Conseil métropolitain

> 15 OCTOBRE

Conseil municipal

> 17 OCTOBRE

Conseil d'administration du CCAS

VOUS DÉMÉNAGEZ ? MERCI DE SIGNALER VOTRE NOUVELLE ADRESSE

Si vous allez changer d'adresse personnelle ou si vous avez oublié de la signaler à votre collectivité, transmettez vos nouvelles coordonnées :

> Pour mettre à jour votre adresse postale, renseignez le formulaire en ligne « Changement d'adresse » disponible sur l'intranet : **rubrique Nos ressources > Démarches internes**

Attention : le changement d'adresse est important à signaler pour régulariser votre situation administrative et recevoir EN COMMUN à votre domicile.



EN COMMUN N° 26/ÉTÉ 2024

Directeur de la publication : Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de Montpellier Méditerranée Métropole, président du CCAS. Directrice de la mission Animation managériale et Communication interne : Sabine Torres. Responsable du service Communication interne : Marjorie Salvage (communication.interne@montpellier.fr). Journalistes : Isabelle Bonat-Luciani, Elsa Burette. Photo de couverture : Paris 2024 – Photos : Frédéric Damerdj, Sophie Gallezot, Cécile Marson, Étienne Perra, Christophe Ruiz, Ludovic Séverac, Shutterstock, Paris 2024, association 3MTkD. Conception éditoriale : Alain Doudiès pour l'agence Institutions & Projets. Direction artistique et mise en pages : Agence Scoop Communication – 15012-MEP – Impression et distribution : Chirripo, Tél. 04 67 07 27 70.

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Dès 2020, la collectivité s'est engagée à lutter contre les discriminations et à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes en conduisant une action volontariste à l'égard des citoyens du territoire de la Métropole mais également vis-à-vis des agents. Bilan des actions menées en 2021-2023 et focus sur le nouveau plan d'actions 2024-2026.

PLAN D' ACTIONS 2021-2023 : AGIR POUR L'ÉGALITÉ

Adopté aux conseils municipaux et métropolitains en 2021, un premier plan d'actions 2021-2023 sur l'égalité professionnelle a permis la mise en œuvre de plusieurs actions phares, notamment :

- ✓ Une **convergence des régimes indemnitaires entre filières** grâce aux RIFSEEP I et II pour favoriser l'égalité de rémunération ;
- ✓ La création de **5 cycles de travail** différents de 35 à 40 heures par semaine avec des plages horaires variables élargies et la mise en place du télétravail pour mieux concilier vie professionnelle et personnelle ;
- ✓ L'ajout du critère « **Égalité** » dans les lignes directrices de gestion (LDG), avancements et promotions internes ;
- ✓ Une **parité dans les postes d'encadrement supérieur** ;
- ✓ Dans le cadre des 1 607 heures de travail annuel, la création de cycles de formation ou de sensibilisation, notamment sur la **prévention des discriminations** (voir encadré p. 7) ;
- ✓ La création d'un **dispositif de signalement et de traitement** des violences, discriminations, harcèlement et agissements sexistes au travail (voir encadré ci-contre).



Prévenir les violences sexistes et sexuelles : un dispositif dédié

En 2022, la Collectivité a construit un dispositif pour prévenir et signaler les actes de harcèlement moral, sexuel et discriminatoires, ainsi que les violences sexistes et sexuelles, et les actes de discrimination. Les agents témoins ou victimes peuvent signaler auprès de l'Administration des comportements inacceptables et pénalement répréhensibles via une boîte e-mail ou une ligne téléphonique dédiée (numéro interne : 28844 / 04 67 34 88 44 / signalementRH@montpellier.fr).

En interne, ce sont les acteurs du service Qualité de vie au travail (QVT) : psychologues, infirmiers de santé au travail, médecins du travail et assistantes sociales, qui prennent en charge le premier accompagnement de ces situations. À l'issue des premiers entretiens, une cellule de signalement composée des directions du pôle RH se réunit pour préconiser des mesures à prendre, par exemple une enquête administrative, pour corroborer les faits s'ils sont avérés. Des mesures disciplinaires peuvent en découler.

i Plus d'infos sur votre intranet : rubrique Mon espace RH > Qualité de vie au travail > Outils de la prévention > La procédure signalement

PLAN D' ACTIONS 2024-2026 : LUTTER CONTRE TOUTES DISCRIMINATIONS

Présenté lors des conseils métropolitain et municipal des 9 et 11 juillet derniers, le nouveau plan d'actions s'est enrichi du bilan réalisé et a pu s'appuyer sur l'audit effectué dans le cadre de la candidature de la Ville au double label d'État « Égalité professionnelle » et « Diversité » délivré par l'Afnor. Après l'obtention du label « Égalité professionnelle » en mai 2024, la Ville devrait passer devant la commission du label « Diversité » en fin d'année 2024.

Ce plan 2024-2026 offre l'opportunité de concrétiser les engagements pris par l'Exécutif, et formalisés dans le Projet d'administration, d'agir pour l'égalité, de lutter contre les discriminations et de promouvoir l'inclusion de toutes et tous. Pour ce faire, il s'agit désormais : d'agir sur les biais cognitifs et sociaux pour **lutter contre les stéréotypes et les préjugés** ; de recruter pour **attirer une diversité de talents** ; de développer les **indicateurs pour progresser**.

TRAITER CONJOINTEMENT ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ

Réalisé en concertation avec les élus, la direction générale et les organisations syndicales, ce plan d'actions traite conjointement des

enjeux d'égalité et de diversité avec des actions phares visant à :

- prévenir et traiter les écarts de rémunération constatés ;
- garantir l'accès à l'emploi et un déroulement de carrière égalitaire et inclusif ;
- favoriser l'articulation des temps de vie personnels et professionnels ;
- prévenir et lutter contre toutes les formes de violence et de discrimination.

De nouvelles actions seront ainsi mises en œuvre :

- une politique de recrutement non discriminante ;
- l'étude de l'augmentation du nombre de jours de congé paternité ;

- la possibilité et les conditions de mise en place des aménagements du temps de travail pour les femmes touchées par une pathologie ou un événement gynécologique ;
- l'intégration de l'égalité et de la lutte contre les discriminations dans les parcours de formation des managers ;
- la création d'un observatoire de la diversité et de l'égalité professionnelle.

Les projets et actions qui composent ce nouveau plan rythmeront les trois prochaines années et feront l'objet d'un bilan avant sa réactualisation pour 2026-2028.

i Plus d'informations sur votre intranet : [rubrique Notre organisation > Les enjeux sociétaux > Égalité professionnelle](#)

PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS : PLUS DE 300 AGENTS DÉJÀ FORMÉS

« Le sujet des discriminations est un sujet assez vaste et je souhaitais en cerner les contours, dépasser un ressenti et mettre les bons mots sur ces situations » témoigne **Leïla Daoui, chargée de l'achat et la commande publique au pôle Culture et patrimoine (PCP)**. Elle a suivi la formation délivrée par Face Hérault afin de connaître les notions clés, le cadre réglementaire, les mécanismes sous-jacents aux discriminations comme les préjugés et les stéréotypes.

« Est-ce que, par exemple, être une jeune femme et donc potentiellement mère peut être discriminant à l'embauche sur des postes à responsabilités ? Et au-delà, par ces questions que la société nous pose, est-ce que nous ne nous interdisons pas également des choix à notre insu ? À ce titre, la formation a répondu à mes interrogations, me permettant ainsi d'être en capacité de qualifier objectivement une situation discriminante. »



© Ludovic Séverac

i Pour en savoir plus : Mon espace RH > Formation et évolution professionnelle > Se former > Formations individuelles 1607 heures

VÉLO-CARGO : L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER !

Dans un contexte de montée en puissance des mobilités douces et de l'usage du vélo pour les déplacements professionnels, la Collectivité a souhaité déployer de nouvelles solutions en interne tels les vélos-cargos, destinés à remplacer les petits véhicules utilitaires. Expérimentés en 2024 sur le secteur de l'Écusson par les agents du service Jardins et espaces naturels, ils ont fait l'unanimité ! Tout comme au service Courrier, à la Maison pour tous Colucci et au parc zoologique du Lunaret. Impulsée en interne par le pôle Moyens généraux (PMG), cette solution innovante de transport vert s'inscrit notamment dans le nouveau plan de mobilité employeur (PDME) déployé depuis le 1^{er} juin. Et si, vous aussi, vous vous laissiez tenter ?...



[i Voir la vidéo et les témoignages des agents](#)



À MONTPELLIER, TOUS RÉSILIENTS FACE AUX RISQUES !

C'est une fierté collective : la Ville de Montpellier a reçu le label Résilience France Collectivités décerné par le Haut comité français pour la résilience nationale (HCFRN). Déjà lauréate en 2022, la Collectivité s'est vu décerner 3 étoiles pour son niveau de préparation et ses capacités de résilience. Pilotée par la mission Sécurité civile du pôle mutualisé Sécurité et Tranquillité publique (PSTP), cette démarche de certification vient récompenser un portage politique fort en matière de prévention et de gestion des risques, et un effort collectif mené sur la durée par les agents de la Ville, du CCAS et de la Métropole de Montpellier. Merci à toutes et tous de votre engagement pour la protection de notre territoire et de ses habitants !



SEMAINE DE LA QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL 2024

Cette année, la Semaine de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) s'est déroulée du 17 au 21 juin. L'occasion pour la Ville, le CCAS et la Métropole de mettre en lumière les thématiques portées par le service Qualité de vie au travail (QVT) du pôle Ressources humaines (PRH), et d'échanger avec les agents sur ces questions les concernant.

Durant cette semaine, vous avez été plus de 150 agents à assister aux différentes propositions de conférences et d'ateliers autour de trois thèmes : la prévention des addictions, la lutte contre la sédentarité et le maintien du lien des agents en arrêt. Temps fort de la semaine : la présentation du nouveau dispositif « Maintien du lien » dont l'objectif est de retisser un lien fort entre tous les agents et de favoriser le retour à l'emploi dans de bonnes conditions.

« Dans le cadre de notre politique de prévention de l'absentéisme, nous avons identifié que la gestion de l'arrêt et le retour au travail sont des moments clés où l'employeur et le manager ont un rôle central à jouer », précise Olivier Nys, directeur général des services. « Maintenir le lien durant l'arrêt et accompagner la reprise, notamment pour les arrêts longs, enrichissent la palette des managers. »

[i Plus d'infos sur votre intranet : rubrique Mon espace RH > Qualité de vie au travail](#)



4^E ÉDITION DE L'ACCUEIL DES NOUVEAUX AGENTS

Parmi les 245 agents titulaires, contractuels et stagiaires intégrés, ou réintégrés, depuis décembre 2023, une centaine est venue assister à la traditionnelle demi-journée d'accueil des nouveaux agents, le 18 juin. Café d'accueil, kits de bienvenue, stands d'informations pratiques, espace studio photos, séquence « brise-glace », présentation de nos collectivités : les équipes coorganisatrices du pôle Ressources humaines (PRH) et du service de la Communication interne avaient mis les petits plats dans les grands pour chouchouter les nouveaux arrivants. Conviviale et joyeuse, cette 4^e édition a pu voir le jour grâce à une coopération inter-pôles, plus de 50 agents se mobilisant en interne pour sa réussite. Prochaine édition fin 2024 !



[i Voir la vidéo de cette 4^e édition](#)

CAMPUS DU MANAGEMENT : LANCEMENT DE LA PROMOTION 2024/2025

Près de 130 agents encadrants de catégorie A, B et C rejoindront la 4^e promotion du Campus du Management en septembre pour cette nouvelle « année scolaire ». Nouveautés 2024-2025 : un parcours inédit pour les managers très expérimentés et des modules optionnels ouverts à tous les encadrants. Bon à savoir : des formations en ligne sont également accessibles à tous grâce à notre partenariat avec la plateforme de formation Idealco.

[i Retrouvez la liste complète des formations en ligne sur votre intranet : rubrique Mon espace RH > Je suis manager > Se former](#)



© Ludovic Séverac

BOÎTE À IDÉES NUMÉRIQUE : MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

99 participants, 200 idées exprimées : la 1^{re} boîte à idées numérique 100 % dédiée aux agents est un succès ! Lancée au sein de notre collectivité durant le mois de juin, cette initiative avait pour objectif de vous donner la parole afin de proposer vos bonnes idées, vos solutions opérationnelles innovantes pour améliorer notre fonctionnement ou nos pratiques au quotidien : équipement, matériel, sécurité, bonnes pratiques pour l'efficacité du service, etc.

Toutes les idées proposées vont être examinées avec attention par les différents pôles concernés d'ici la rentrée. À l'automne, chacune

d'entre elles sera étudiée sur le plan technique, en prenant notamment en compte son coût et sa faisabilité. Enfin, un jury composite évaluera les idées sélectionnées pour en retenir les meilleures et lancer leur déploiement d'ici la fin de l'année.

Pour rappel, en janvier, le pôle Moyens généraux (PMG) avait expérimenté ce dispositif en avant-première. Près de 50 idées avaient été proposées par les agents du pôle. Parmi les solutions retenues, le recours à un exosquelette pour faciliter le port de charges lourdes a été testé au sein du service Logistique et fournitures générales. Vos idées peuvent se réaliser !

RETOUR SUR **LES DERNIERS CONSEILS**

Ils rythment les ambitions et missions de nos collectivités : les conseils de la Métropole et de la Ville se tiennent tous les deux mois environ, abordant les dossiers stratégiques de nos territoires. Les dernières assemblées métropolitaine et municipale se sont déroulées les 9 et 11 juillet 2024. L'occasion pour *EN COMMUN* de vous présenter trois dossiers phares.

LES FORMATIONS « CLIMAT-TRANSITION » DÉSORMAIS ACCESSIBLES AUX COMMUNES

Plus de 1 200 agents ainsi que 7 élus métropolitains ont déjà bénéficié des formations « climat-transition ». Ces journées de sensibilisation sont désormais proposées à l'ensemble des élus et des agents des communes de la Métropole.

Dans le cadre du Plan climat air énergie territorial solidaire (PCAETs), la Métropole de Montpellier a développé la formation « climat-transition » à destination des agents et des élus. « Cette journée permet d'aborder la transition écologique et sociale, et d'envisager des solutions dans un contexte de crise énergétique, de raréfaction des ressources, et de déstabilisation du climat et du système Terre », explique Chrystelle Amblard, consultante interne de la mission Prospective, transformation et évaluation (MPTE, lire p. 20-21).

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

« L'idée est de développer un socle de connaissances commun autour des enjeux de la transition pour faire évoluer les pratiques », complète Marion Maurin, chargée de mission Animation du Plan climat à la mission Transition énergétique et climatique (MTEC). « Pour les communes de la Métropole, cela passe aussi par un accompagnement en termes d'ingénierie, d'outils et de formation de leurs agents afin qu'elles déclinent les objectifs du Plan climat à leur échelle. »



© DR
La journée de formation « climat-transition » allie compréhension des problèmes à résoudre et présentation des solutions à apporter.

AMPLIFIER LA DYNAMIQUE

Mobilisés par le Directeur général des services de Saint-Jean-de-Védas, 60 cadres et encadrants de la commune ont ainsi suivi une demi-journée de sensibilisation. Plusieurs futurs formateurs de la commune sont également accompagnés dans leur montée en compétences par nos collègues Chrystelle et Marion. Pour amplifier cette dynamique, une convention a été votée lors du conseil métropolitain afin de proposer aux autres communes de la Métropole cette prestation de services développée en interne.

i Plus d'infos sur votre intranet : rubrique [Nos ressources](#)
> [Agir pour le climat](#)

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'accord sur le passage aux 1 607 heures annuelles prévoit deux journées par an dédiées à des temps de travail spécifiques pour l'ensemble des agents à temps complet. L'une est collective et prise en charge par chaque pôle ; l'autre est individuelle : chaque agent choisit une journée de formation parmi les thèmes prioritaires par nos collectivités.

i Infos et inscriptions sur votre intranet : rubrique [Mon espace RH](#) > [Formation et évolution professionnelle](#)
> [Se former](#) > [Formations individuelles 1607 heures](#)

SOUTIEN AUX ENFANTS UKRAINIENS

Dès les premières heures qui ont suivi le début du conflit, en février 2022, la Ville de Montpellier et la Région Occitanie ont mis en place une série d'actions pour soutenir l'Ukraine. L'intensification des relations avec l'Oblast de Lviv et l'organisation non gouvernementale (ONG) Europe Prykhystok a permis de lancer une opération symbolique baptisée « vacances-répit ». L'objectif : accueillir en lieu sûr de jeunes Ukrainiens âgés de 9 à 13 ans durant l'été, au sein de la base de loisirs Poséidon gérée par l'association 3MTKD.

Le dispositif a été reconduit cet été 2024. Clémentine Papa, directrice de la mission Action extérieure et Relations internationales (Maeri), et ses homologues de la Région Occitanie se sont rendus dans la région de Lviv du 1^{er} au 4 juillet à la rencontre des accompagnants et des enfants ukrainiens afin d'organiser ce voyage. « C'est un projet qui a



42 enfants et 8 accompagnants ont été accueillis du 4 au 19 juillet.

© association 3MTKD

beaucoup de sens, pour les enfants comme pour les agents de la collectivité qui se sont mobilisés pour Lviv avec une collecte solidaire en 2022 », précise Clémentine.

80^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE MONTPELLIER : UN HORS-SÉRIE INÉDIT

Dès le débarquement en Normandie, le 6 juin 1944, le processus de Libération est enclenché dans le sud de la France. Montpellier est libérée le 23 août 1944. Pour célébrer ce 80^e anniversaire, nos collègues de la direction de la Communication externe ont réalisé un numéro spécial du magazine d'informations municipales *Montpellier En Commun* sur la Libération de notre ville. Parmi les sujets à retrouver dans ce hors-série : la chronologie de l'été 1944, la Résistance au sein

de l'administration, mais également les lieux empreints d'histoire à Montpellier ou encore la mise en lumière de grandes figures locales de la Résistance et de paroles de témoins rares... Un supplément gratuit de 24 pages à feuilleter sans tarder pour se souvenir et commémorer !

La Liberté retrouvée est disponible sur le site encommun.montpellier.fr et dans différents points de dépôt : mairies annexes, médiathèque Émile Zola, office de tourisme...



UN TEMPS MÉMORIEL, POPULAIRE ET FESTIF

La Municipalité accorde une grande importance à la célébration de l'anniversaire de la Libération de Montpellier. Dans ce cadre, une riche programmation, à la fois commémorative et festive, est proposée pour vivre ensemble ce moment historique.

Outre les commémorations prévues cet été, ne manquez pas le principal temps fort qui aura lieu le week-end du 31 août et du 1^{er} septembre avec une reconstitution historique, un bal populaire au Peyrou et un défilé sur la Comédie.

 [Programmation complète à retrouver sur montpellier.fr/80ansliberation](http://montpellier.fr/80ansliberation)

EN SAVOIR PLUS :

Retrouvez toutes les infos, les délibérations et les vidéos des différents conseils municipaux et métropolitains à la Une de votre intranet : rubrique Toutes les Actus, et sur le site encommun.montpellier.fr

FOCUS SUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

En tant qu'agent de la fonction publique territoriale, savez-vous quelle est votre couverture santé ? Avez-vous une prévoyance en cas de perte de salaire ? Avec la protection sociale complémentaire (PSC), nos collectivités s'engagent à vos côtés pour vous permettre de mieux vous soigner tout en préservant votre budget.

La Sécurité sociale propose à l'ensemble des Français une protection de base afin de faire face aux dépenses dites de « santé » (accident, maladie, maternité). Toutefois, cette base ne couvre pas toutes les dépenses en soins de santé, ni la perte de salaire en cas d'arrêt maladie. C'est là que la protection sociale complémentaire (PSC) entre en jeu.

Nos collectivités ont souhaité devancer les échéances

obligatoires de 2027 concernant à la fois la couverture santé et le volet prévoyance. L'objectif : offrir aux agents de la Métropole, de la Ville et du Centre communal d'action sociale (CCAS), notamment ceux ayant les revenus les moins élevés, de nouvelles opportunités en matière de droits et de protection contre les aléas de la vie.

i Plus d'infos sur votre intranet, rubrique [Mon espace RH > Santé > Mutuelle et prévoyance > Protection sociale complémentaire](#)

EN BREF

La complémentaire santé

Elle permet le remboursement des frais et des soins médicaux qui ne sont pas, ou juste partiellement, couverts par la Sécurité sociale : médicaments, lunettes, consultations (médecin, dentiste, kinésithérapeute...), etc. Elle intervient en cas d'accident, de maladie ou de maternité.

Le contrat de prévoyance

Il couvre les risques d'incapacité de travail et d'invalidité. Il vise notamment à faire face aux conséquences financières d'un arrêt maladie (congé de maladie ordinaire, congé de longue maladie, etc.) par le biais de la garantie maintien de salaire.

L'AGENT AU CŒUR DU DISPOSITIF

En accélérant le calendrier de mise en vigueur de la protection sociale complémentaire, nos collectivités souhaitent répondre à trois enjeux majeurs.



Préserver la santé des agents et contribuer à garantir la qualité de vie au travail en mettant en place un socle de droits nouveaux.



Contribuer au maintien du pouvoir d'achat des agents confrontés à la maladie et aux accidents de la vie par une participation à la couverture des risques prévoyance et santé.



Favoriser la solidarité et l'équité de traitement en proposant un taux de cotisation et des garanties identiques aux agents de la Métropole, de la Ville et du CCAS de Montpellier, ainsi qu'une participation employeur volontariste.

CALENDRIER DU PROJET

21 janvier
au 13 mai 2024

Conduite des négociations et signature d'un accord de méthode avec les partenaires sociaux pour aboutir à un accord collectif local

14 et 21
mai 2024

Avis des comités sociaux territoriaux (CST) et signature de l'accord collectif local avec les organisations syndicales

14 mai au 28
juin 2024

Travail commun sur le cahier des charges et les critères de choix de l'opérateur avec les organisations syndicales

21 mai, 9 et
11 juillet 2024

Délibérations des assemblées CCAS, Métropole et Ville

QU'EST-CE QUI VA CHANGER FINANCIÈREMENT ?

SANTÉ

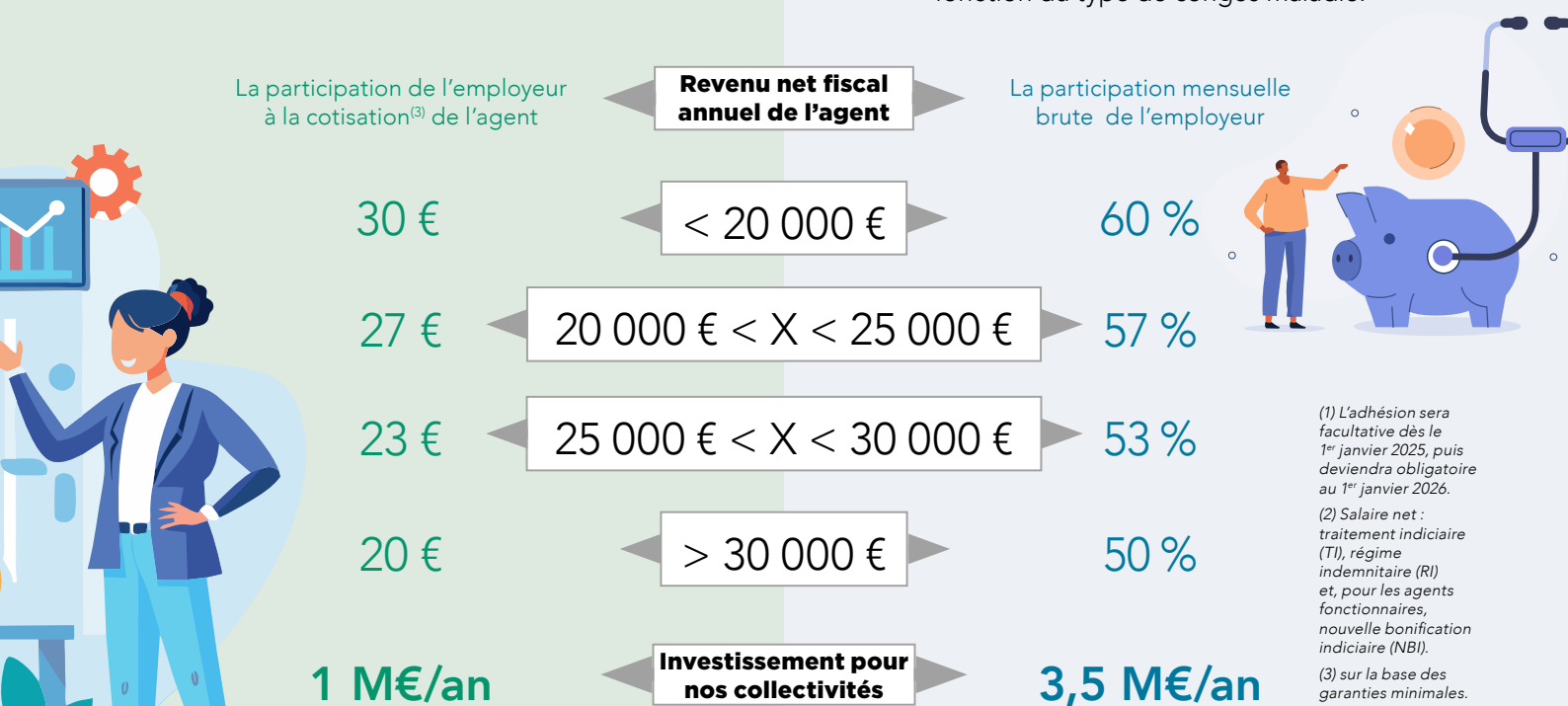
Augmentation anticipée de la participation employeur

La Métropole, la Ville et le CCAS participent financièrement depuis plus de 10 ans aux contrats labélisés pour la couverture santé des agents. Nos collectivités prendront désormais en charge une participation à hauteur de 20 € à 30 €/mois, en fonction des revenus, contre 10 € à 18 € actuellement.

PRÉVOYANCE

Participation employeur généralisée et garantie maintien de salaire

Les agents de nos trois collectivités ne bénéficient, à l'heure actuelle, d'aucune participation employeur pour les contrats de prévoyance. Un contrat collectif commun⁽¹⁾ sera mis en place à compter du 1^{er} janvier 2025. Le taux de cotisation sera unique pour tous les adhérents, avec une participation employeur de 50 % à 60 % en fonction des revenus. Le salaire net⁽²⁾ sera garanti à 90 % par ce nouveau contrat, en fonction du type de congés maladie.



BON À SAVOIR

Vous souhaitez faire un point sur votre situation ? Tant que le marché n'est pas attribué, nos collectivités ne peuvent pas communiquer sur les conditions du contrat à venir. En revanche, cela sera possible cet automne, dès que l'assureur aura été choisi. Il suffira alors de contacter votre service de gestion RH de proximité (GRH) ou le service Vie professionnelle pour le CCAS (CCAS-GTT@montpellier.fr). Dossier à suivre sur votre intranet En Commun.

Juillet à
septembre 2024

Lancement de
la consultation,
analyse des offres,
choix de l'opérateur

Automne 2024

Avis des CST et délibérations des
assemblées sur le choix de l'opérateur.
Notification à l'opérateur, ouverture
des adhésions à tous les agents qui le
souhaitent sous réserve de la résiliation de
leur contrat actuel avant le 31 octobre 2024

1^{er} janvier
2025

Participation financière
à la couverture des
risques prévoyance et
santé des agents de la
Métropole, de la Ville
et du CCAS



JOP 2024 : SOYONS SPORT(S) !

ENTREtenir LA FLAMME... COMMUNE

De multiples événements et actions phares ont été impulsés par nos collectivités pour faire de ce rendez-vous historique un grand moment de fête, de partage et d'émotions pour tous les publics. Retour sur le relais de la flamme olympique, le 13 mai dernier, avec Pierre-Antoine Basseras, chef du service Partenariats, grands événements sportifs et sport professionnel au sein du pôle Sports.

EN COMMUN : Le pôle Sports a assuré un rôle pivot dans l'organisation du relais de la flamme olympique. Comment orchestre-t-on un tel événement ?

Pierre-Antoine Basseras : Pour un événement d'une telle envergure, il est absolument nécessaire de s'appuyer sur une équipe professionnelle et de confiance. Dès la signature de la convention avec Paris 2024, deux organes décisionnels ont été mis en place. Le Comité territorial opérationnel (CTO), pour traiter de tous les sujets liés au parcours et à sa sécurisation, et le Comité territorial d'engagement (CTE), présidé par M. Christian Assaf, vice-président de la Métropole délégué aux Politiques sportives, pour le volet animations. Le CTE a permis de réunir régulièrement l'ensemble des parties prenantes, y compris nos collègues des différents pôles mobilisés.

Lesquels en particulier ?

Impossible de tous les citer ici tant ils ont été nombreux ! Nous avons travaillé étroitement avec la direction de la Communication, de la création d'une identité graphique à la promotion de l'événement, ainsi qu'avec les pôles des Sécurités et de la tranquillité publique (PSTP) en amont et le jour J. Nous avons également bénéficié de l'aide des pôles Mobilités, Proximité et espaces publics (PEP's), Déchets et cycles de l'eau (PDCE), Culture et patrimoine (PCP), Éducation, Solidarités, Attractivité, développement économique et emploi (PADEE), mais aussi de la direction des Relations institutionnelles et de l'événementiel (Drie) appelée aussi Protocole, la Direction générale des



Un grand moment festif et populaire sur le site de célébration, place de l'Europe, à Montpellier.

services, le CCAS... Une synergie qui témoigne de l'opérationnalité de l'administration mutualisée.

Comment cette dynamique a-t-elle fonctionné ?

Pour ce relais, très ambitieux puisque nous avons multiplié les points d'intérêt sur trois parcours au service d'une volonté politique forte, nous avons la « casquette » d'organisateur... tout en devant intégrer le cahier des charges de Paris 2024. Au sein du pôle Sports, nous avons tous su élever notre niveau de jeu pour être à la hauteur de nos ambitions, permettant avec du recul une montée en compétences de chacun et le recrutement d'expertises utiles pour coordonner ce projet. À l'image d'Élisabeth Raja, recrutée pour le copiloter et partager son expérience, notamment sur l'aspect prioritaire de la sécurité de la manifestation. Mais, pour réussir, il faut aussi savoir où s'arrêter son expertise et aller la chercher là où elle est, en transversalité avec les autres services. La clé du succès, c'est la confiance et le travail. Dès lors que les gens sont motivés, il n'y a que les limites que l'on se fixe soi-même...

i Plus d'infos sur votre intranet : rubrique Les 20 pôles > Sports

Dès 2020, la Ville et la Métropole de Montpellier se sont engagées dans la réussite des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024. De nombreux projets transverses et fédérateurs mobilisent ainsi les agents de nos collectivités, à l'image des relais des flammes olympique et paralympique, de l'accueil des délégations françaises et internationales dans les centres de préparation aux Jeux (CPJ) ou des temps forts à venir jusqu'en septembre. Dossier spécial feu sacré !



ILS N'OUBLIERONT JAMAIS CETTE FOLLE JOURNÉE !

Nos collègues Lucie Miramond et Pascal Cances sont éducateurs des activités physiques et sportives (Etabs). L'une a été choisie par la Métropole, l'autre par la Ville, pour porter haut la flamme olympique, symbole de paix et d'unité entre les peuples, lors du relais du 13 mai 2024. Depuis les semaines ont passé, mais l'émotion et la fierté restent inchangées...



Lucie Miramond

« Ce relais a été un formidable concentré d'émotions. Des mails réguliers de Paris 2024 en amont au brief le jour J, tout était planifié : les tenues blanches officielles, la manière de prendre le feu et de le passer au relayeur suivant, l'heure et le lieu aussi bien sûr... Moi, c'était

19h14, boulevard d'Antigone. Quand mon tour est arrivé, c'était absolument magique : ce monde incroyable, mes proches et mes collègues massés devant la piscine olympique Angelotti, cette haie d'honneur d'escrimeurs... C'était si beau, j'en avais les larmes aux yeux. Et soudain, je l'ai vu, c'était juste incroyable : j'ai passé le relais à Kevin Mayer ! J'ai mis du temps à réaliser. Je crois que c'était l'un des plus beaux moments de ma vie ! »

Pascal Cances

« Avec les autres relayeurs, nous avons embarqué dans le bus Paris 2024 qui nous déposait au fil du parcours. Il y avait une super ambiance à bord. On voyait les gens de plus en plus nombreux, la ferveur du public, c'était un truc de fou : j'avais mal au bras à force de saluer ! J'étais le numéro 79 et, quand mon tour est arrivé, j'ai été envahi par une émotion indescriptible. Dès les premiers pas avec la flamme, je me suis senti ailleurs, comme transformé : j'étais là pour tout le monde, porteur d'un message de paix. Ça m'a bouleversé... J'étais déjà très investi dans mes missions, mais c'est comme si cette flamme l'avait changé en quelque chose de plus grand. Aujourd'hui, plus encore qu'avant, je me dois d'amener du bon à tous ces petits que j'encadre. »



LA LOGISTIQUE, CÔTÉ COULISSES

Responsable adjoint de la logistique événementielle au sein du pôle Sports sous la houlette de Frédéric Moulin, Mouloud Laghmiri encadre une équipe de 4 agents. Le relais du 13 mai était une première, avec 4 sites à aménager et un démontage minuté dans la foulée...

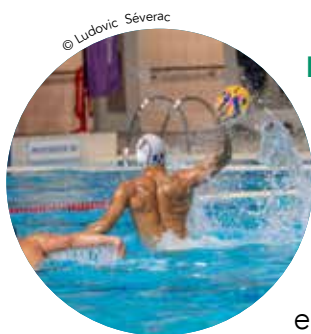
« Nous arrivons les premiers et nous partons les derniers ; quelle que soit la taille de l'événement, nous nous donnons à 100 % ! Le 13 mai, nous avons reçu l'appui du Protocole qui nous a livré des barrières, et des bénévoles nous ont aidés à les installer. Rien que de l'Arc de Triomphe à la Comédie, nous en avons posé 800 ! Paris 2024 nous a fourni une dalle pour le site de célébration, place de l'Europe. C'était un vrai puzzle que nous avons monté pièce par pièce, dans la chaleur et avec un timing serré... pour finir de la démonter à la nuit tombée. À 23h, nous transportons les dernières barrières avec l'aide du chef du service et du directeur délégué du pôle Sports. C'est dans ces moments-là qu'on se dit qu'on est une vraie équipe ! »

ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS : UNIS POUR LES MEILLEURS

14 équipements sportifs reconnus centres de préparation aux Jeux (CPJ), 1 000 athlètes accueillis, 59 délégations, 17 nations... Labellisée « Terre de Jeux 2024 », Montpellier est fière d'accueillir dans des conditions optimales les championnes et champions du monde entier dans leurs dernières préparations, tout en permettant au public de partager une réelle proximité avec eux. Illustration à la piscine olympique Angelotti (POA), quartier d'Antigone, avec Christophe Martin, son directeur.



© Ludovic Séverac



© Ludovic Séverac

EN COMMUN : Comment cette année olympique vous a-t-elle impactés ?

Christophe Martin : Nous avons anticipé au maximum en nous attachant à travailler en amont des enjeux majeurs, hors JOP. Avec la fermeture provisoire pour réhabilitation

de la piscine Neptune, le réseau des piscines, dont la POA, a dû absorber les créneaux de natation du pôle haut niveau. Assurée jusque-là par un prestataire privé, l'exploitation technique a également été internalisée avec la régie technique des piscines, avec un double challenge : la mise en place de nouvelles procédures et le maintien du niveau d'exigence existant. Durant l'été, différentes délégations se succèdent à la POA : l'équipe de France et l'équipe nationale du Monténégro de water-polo en stages de préparation, suivies par la délégation sud-africaine de natation course, puis de para-natation du 9 au 22 août... La clé, c'est d'avoir un positionnement opérationnel agile, souvent dans des délais serrés.



© Christophe Ruiz

Un mot sur la délégation ukrainienne qui vous a choisis comme camp de base n° 1 ?

Nous avons noué un partenariat fort avec la délégation ukrainienne de natation artistique lors de la Coupe du monde, en mai 2023. Au-delà de la qualité du travail assuré par les 32 agents de la POA, nous leur offrons des espaces annexes (zone de préparation à sec, etc.), ainsi que des créneaux et une zone d'entraînement qui s'apparentent à la réalité de la compétition. La configuration réduite du bassin olympique (via un mur mobile de 7 tonnes intégré dans le plafond, *ndlr*) leur permet d'évoluer dans un carré de 25 par 25 mètres, avec 3 mètres de profondeur constants. L'autre moitié du bassin restant ouverte à nos usagers, dont nous avons pu constater l'intérêt – et l'admiration ! – à voir performer ces athlètes sur le temps public.



© Frédéric Damerj

10 KM « POUR TOUS » DE PARIS 2024 : ALLEZ AUDREY !

En avril dernier, Audrey Duffes (en blanc sur la photo) et ses collègues du service Gens du voyage au sein du pôle Développement urbain (PDU) ont participé ensemble à l'épreuve du 10 km du nouveau Montpellier Run Festival coorganisé par nos collectivités. Arrivée première des agents chez les féminines, elle s'est vu offrir l'un des 20 024 dossards disponibles pour courir le 10 km « pour tous » de Paris 2024 le 10 août !

[Retrouvez son témoignage sur votre intranet](#)



RDV LE DIMANCHE 25 AOÛT POUR FAIRE BRILLER LA FLAMME PARALYMPIQUE

Après deux semaines de compétitions olympiques riches en émotions, la France sera fière d'accueillir pour la toute première fois les Jeux paralympiques d'été, du 28 août au 8 septembre. Montpellier sera ville-étape du relais de la flamme paralympique : un événement fédérateur qui mettra en lumière l'ADN résolument sportif et inclusif de nos collectivités. Après l'historique relais du 13 mai 2024, rendez-vous le 25 août sur l'esplanade du Peyrou et en cœur de ville pour célébrer ce retour de flamme !

Comptant parmi les quelques collectivités à avoir la chance d'accueillir les deux flammes, Montpellier écrira un nouveau chapitre de la saga « Terre de Jeux 2024 » le dimanche 25 août. Le site de célébration investira l'esplanade du Peyrou pour un départ du relais de la flamme paralympique à partir de 15h30. À l'image de la gymnaste rythmique Lily Ramonatxo (*en photo*), membre de la Team Montpellier haut niveau, les porteurs de la torche s'élanceront pour une « boucle » à travers le haut du centre-ville, qu'ils parcourront plusieurs fois. Depuis le château d'eau de l'Aqueduc Saint-Clément, ils traverseront la promenade du Peyrou et passeront sous l'Arc de triomphe avant de rejoindre la place de la Comédie, puis d'effectuer le parcours en sens inverse. Apogée de ce relais, l'allumage du chaudron aura lieu à 17h sur la dalle sportive au cœur de la promenade du Peyrou, où animations et festivités gratuites et ouvertes à tous se dérouleront de 14h30 à 21h.

 Programme complet sur montpellier3m.fr/relais



LA COLLECTION OLYMPIQUE LOUIS NICOLLIN : UNE EXPOSITION INÉDITE À (RE)DÉCOUVRIR

Un partenariat exceptionnel a été noué entre nos collectivités et la famille Nicollin afin de proposer une exposition-événement, gratuite et ouverte à tous, retraçant l'histoire passionnante des Jeux olympiques à travers des pièces sportives uniques. S'appuyant sur une fructueuse collaboration interservices, une scénographie remarquable a été créée, en un temps record, autour d'une quarantaine de trésors issus de cette prestigieuse collection privée.

 Une exposition à découvrir au grand foyer de l'Opéra-Comédie jusqu'au 1^{er} septembre



RENCONTRE AVEC NAOUFEL ICHAOUI, RESPONSABLE ÉDUCATIF PÉRISCOLAIRE

Au sein des 113 écoles de la Ville de Montpellier, les responsables éducatifs périscolaires (REP) travaillent en lien étroit avec les responsables techniques (RT) de site, ainsi que les équipes éducatives. Leur objectif commun : placer l'épanouissement de l'enfant au cœur de leurs actions en veillant à l'inclusion de chacun. Rencontre avec Naoufel Ichaoui, REP à l'école élémentaire Jean Zay, dans le quartier de la Pompignane.



Laurence Meilley,
responsable
technique (RT),
et Naoufel
Ichaoui,
responsable
éducatif
périscolaire
(REP), du pôle
Éducation (PE),
au cœur de la
cour végétalisée
de l'école
élémentaire
Jean Zay, à
Montpellier.

« À 18 ans, j'étais fonctionnaire en Tunisie. Puis, j'ai rejoint la société civile pour m'impliquer dans le domaine de l'enfance qui m'a toujours passionné », se souvient Naoufel Ichaoui. En 2011, il s'installe à Montpellier et coordonne un programme inédit porté par l'association Solidarité laïque, en partenariat avec le Mouvement d'éducation populaire des Francas. « Nous avons réussi à fédérer la Ville et le Conseil départemental de l'Hérault pour former des animateurs venus de Tunisie dans les centres de loisirs municipaux. »

IMPLIQUER ET FÉDÉRER

Recruté au poste de responsable éducatif périscolaire (REP), il a intégré l'école élémentaire Jean Zay il y a 2 ans. Naoufel manage une équipe de 3 animateurs titulaires, 3 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem), 3 vacataires et 3 intervenants associatifs. Il élabore et met en œuvre le projet d'activités et maintient également le lien avec les acteurs éducatifs et les familles. L'homme est énergique, presque électrique... à l'image de Pikachu, son Pokémon fétiche ! « L'humain est au

cœur de mes missions, sourit-il. Chaque école est une microsociété dans laquelle il faut savoir gérer les imprévus, s'adapter pour mieux fédérer. C'est beaucoup d'énergie, d'engagement... et c'est un métier que j'aime ! »

UN BINÔME COMPLÉMENTAIRE

Pour mener à bien ses missions, Naoufel peut compter sur sa collègue Laurence Meilley, responsable technique (RT) du groupe scolaire. La continuité de service a été mise en place voilà 2 ans : lorsque le REP n'est pas là, le RT prend le relais et vice versa. « Nous avons trouvé un juste milieu, apprécie Laurence. L'entente et le dialogue permettent de poser un cadre serein. » Et de développer de beaux projets ! À l'instar du tournoi de foot inter-écoles qui a rassemblé durant 3 mois jusqu'à 120 élèves sur la pause méridienne, ou du journal *J. Zay Times* dans lequel Naoufel s'est investi à 100 % « avec l'objectif d'informer élèves, parents, collègues... » Un nouveau projet d'envergure devrait éclore dès l'année prochaine, mais le secret est pour l'instant bien gardé... au creux d'une Poké Ball, peut-être ?

PRESTO, AU CŒUR DU SERVICE PUBLIC



© Cécile Manson

Ici, la cohésion d'équipe est primordiale.

Si « presto » marque en musique le final d'une symphonie, il désigne au sein de notre administration le tout premier mouvement des services publics aux familles montpelliéraines. Orchestré par le pôle Relations aux usagers, aux habitants et engagement citoyen (Pruhec), le service Presto est destiné aux parents qui souhaitent inscrire leurs enfants en crèche, à l'école élémentaire et primaire, mais aussi aux temps méridiens, cantines et périscolaires. Rencontre avec un service au cœur de la relation usagers.

LE PREMIER CONTACT DES FAMILLES

Répartis en deux unités qui travaillent en complémentarité, ils sont 13 agents à œuvrer au quotidien pour les familles : 10 agents qui reçoivent et saisissent les dossiers des familles au sein de l'unité Accueil et traitement des usagers ; 3 agents au sein de l'unité Gestion des réclamations dont les principales missions sont la facturation et le suivi des réclamations. « Avec nos collègues de l'unité d'Accueil, nous travaillons main dans la main, souligne Btisam Benaissa, responsable de l'unité Gestion des réclamations. Sans eux nous ne pouvons pas avancer et réciproquement, c'est ce qui fait notre force. » En lien constant avec le pôle Éducation, les agents effectuent les régularisations liées aux absences, aux oublis de badge, aux sorties scolaires ou encore aux jours de grève pour la cantine et les temps périscolaires, ce qui implique un suivi d'une grande rigueur.

UN SERVICE PUBLIC INDIVIDUALISÉ

Saisir les dossiers, établir les factures, c'est être au plus proche des situations familiales. À chaque situation nécessitant un traitement ou une attention particulière, un référent est désigné. C'est le cas pour la mise en place de projets d'accueil individualisés (PAI), les gardes alternées, les enfants en situation de handicap, les personnes en grande difficulté avec une tarification spéciale, les parents isolés ou encore les demandeurs d'asile. Un contact au plus proche de la situation des usagers qui fait de Presto un service particulier au cœur du service public. À noter que, depuis la réforme de la tarification en 2023, les tarifs sont désormais basés sur le quotient familial calculé par la Caisse d'allocations familiales et sont ainsi plus solidaires. Ils permettent de faciliter l'accès de tous les élèves à une alimentation durable et à un accueil périscolaire de qualité.

LE SERVICE PRESTO EN CHIFFRES :

- 14 000 familles
- 20 000 mails par an
- 30 000 régularisations par an

PRESTO CERTIFIÉ QUALIVILLES

« Améliorer l'expérience usager » constitue l'axe 2 de notre projet d'administration guidée par la proximité avec le territoire et par la qualité du service public. L'expérience usager dépendant avant tout du contact humain et de la qualité de l'accueil, la formation au métier d'agent d'accueil est donc une priorité de nos collectivités. Un souci d'amélioration continue reconnu par la certification Qualivilles.

 Plus d'informations sur le site
> presto.montpellier.fr



© Cécile Manson

Parole d'agent Béranger Paillard, responsable adjoint du service Presto

« Les agents du service Presto sont le premier contact des familles. Ils sont la vitrine du service et, au-delà, de la collectivité. Pour améliorer la qualité de nos prestations, nous avons réorganisé nos méthodes de travail afin de diversifier les tâches, éviter une saturation des agents et gagner en écoute et en productivité. Ici, la cohésion d'équipe est primordiale ; cette façon de faire partition avec les équipes y contribue. »

MISSION PROSPECTIVE, TRANSFORMATION ET ÉVALUATION : VERS UN FUTUR INNOVANT ET INCLUSIF

Bienvenue dans l'univers dynamique de la mission Prospective, transformation et évaluation (MPTE) – alias Agico –, là où l'innovation et vos idées ne connaissent pas de limites ! Imaginez une équipe de six consultants internes, aussi polyvalents qu'une boîte à outils multifonctions, prête à intervenir partout où vous en avez besoin. Un jour, ils sont accompagnateurs, le lendemain, conseillers, et parfois même incubateurs, facilitateurs ou formateurs. Flexibilité et adaptabilité sont leurs maîtres mots.



« Agilité » et « Collaboration » (Agico) sont les piliers des interventions de cette équipe de choc, qui ne craint pas de casser les codes ni d'ouvrir de nouveaux horizons !

Ce qui les anime ? Rien de moins qu'une passion effrénée pour le progrès et l'amélioration du service rendu, nourrie d'audace et de bienveillance. Ici, on partage avec sincérité et on transmet ses connaissances avec une intégrité à toute épreuve. Travailler avec eux, c'est œuvrer dans un climat de confiance où chaque idée, même (et surtout !) la plus folle, a sa place.

Leur mission, si vous l'acceptez, est de vous accompagner dans l'évolution de vos visions, de vos pratiques et des politiques publiques que vous conduisez.

Leur objectif ? Améliorer les systèmes, créer des opportunités, tisser des liens indéfectibles. De l'étape du diagnostic à la proposition collective de solutions, jusqu'à l'appropriation et la mise en

œuvre, ils vous aident, vous et vos équipes, à gagner en autonomie.

Leur approche ? Une écoute active, attentive et un questionnement pertinent, enrichis d'une analyse des systèmes et de méthodes design. Agilité et Collaboration (Agico) sont les piliers de leur intervention, souvent de manière disruptive pour casser les codes et ouvrir de nouveaux horizons.

Leurs activités sont aussi variées qu'intrigantes. Ils vous conseillent sur l'organisation, le management, la conduite de projet, l'évaluation, la prospective et l'amélioration des politiques publiques. Ils vous aident à incuber des projets avec des méthodes design, améliorent des organisations et facilitent des animations d'événements ou de démarches collaboratives.

Ils forment des agents à la « Transition Climat » et à la « Conduite de réunion » et animent des communautés comme les facilitateurs de la Ruche Créative, la Communauté de pratiques « Projets » ou les formateurs « Climat et Transition ».

En bref, la MPTE, c'est l'alliance parfaite entre expertise et innovation pour un futur résolument tourné vers l'inclusion et l'audace. Si vous êtes prêt à transformer vos pratiques et politiques publiques, à expérimenter des solutions disruptives, opérationnelles et adaptées, et à évoluer dans un environnement collaboratif et créatif, cette équipe est votre meilleur atout. **Bienvenue dans la révolution MPTE !**

ILS NE NIENT PAS AVOIR EU CONNAISSANCE **DE LEURS** **AGISSEMENTS ET TÉMOIGNENT...**

Vous souhaitez faire appel aux services de la MPTE ? Attention, risque d'efficacité maximale ! Votre magazine *EN COMMUN* a rencontré deux pôles que les disrupteurs Agico ont accompagnés dans leurs besoins de renouvellement organisationnel ou de séquençage de séminaires. Outils de modélisation utile, speed dating agents conviviaux... Leur témoignage est sans appel.



© Frédéric Damerjii

Karine Letessier,
directrice du pôle Moyens généraux (PMG)

« Nous souhaitons améliorer la réponse à l'usager dans les e-services. Après une rencontre avec l'équipe MTPE-Agico qui nous a aidés à clarifier la commande, la Mission a apporté sa logistique dans l'organisation d'un atelier afin de faire se rencontrer les agents de terrain. Sur le mode d'un vrai speed dating avec des rencontres de 10 minutes, les techniciens du nettoyage, de la voirie, des espaces verts, de l'éclairage public, de la régulation du trafic mais aussi de la collecte des

déchets ont rencontré les agents qui travaillent au guichet unique dans les communes. L'occasion pour les uns et les autres de se rencontrer, de mettre une identité derrière un message électronique et de mieux se comprendre. Ce genre d'exercice nous permet également à nous, les managers, de mieux comprendre ce qu'ils vivent au quotidien. En tant qu'encadrants, nous ne sommes pas toujours formés à l'animation. La mission nous accompagne clé en main et permet par ces pas de côté de fluidifier nos relations. »

« Afin d'adapter la qualité de service de l'entretien des locaux et de répondre aux exigences du label Services publics, la mission nous a accompagnés pour repenser l'organisation. Une cartographie par typologie technique pour l'ensemble des locaux de l'hôtel de ville a été réalisée. Ce zonage précis de l'entretien nous permet de définir les fréquences de passage en fonction

des exigences d'hygiène et normatives. Cet abaque constitue un outil de modélisation de ratios adaptés aux différents entretiens soutenables pour les équipes. Cette modélisation réalisée pour le pôle Moyens généraux pourra être étendue à l'ensemble des bâtiments publics, que ce soit pour l'entretien des piscines, des médiathèques, des Maisons pour tous, etc. »



© Ludovic Séverac

Marie-Laure Brettes-Chevet,
directrice du pôle Proximité & espaces publics (PEP's)

NB : cet article s'autodétruit dans cinq secondes... Bonne chance !

i Plus d'infos sur votre intranet : [rubrique Notre organisation](#) > [Les 6 missions](#) > [Prospective, transformation et évaluation](#)

L'ESPACE GISÈLE HALIMI, UN ÉQUIPEMENT PUBLIC MULTISERVICE OUVERT SUR LE QUARTIER

Au cœur du quartier de La Mosson à Montpellier, l'Espace Gisèle Halimi se distingue comme un exemple remarquable d'hybridation et d'innovation urbaine. Cet équipement public de 3 000 m² incarne une vision audacieuse de transformation et de revitalisation d'un territoire. En moins de deux ans, il est devenu un centre névralgique pour le quartier, proposant une offre de services à 360 degrés visant à répondre aux besoins des habitants, notamment les populations les plus vulnérables.

En tant que lieu de rencontres et d'expérimentations,

l'Espace accueille une diversité d'acteurs et de services : incubateur d'entreprises, centre d'examen de santé, Fablab solidaire, restaurant d'insertion, centre de formation, et bien plus encore. Cette diversité contribue non seulement à la redynamisation du territoire mais aussi à la création de lien social et à l'amélioration de l'image du quartier. L'Espace Gisèle Halimi, c'est un état d'esprit, une ambiance.

i Plus d'infos sur votre intranet : rubrique [Notre organisation](#)
> [Les 20 pôles](#) > [Solidarités](#) > [Espace Gisèle Halimi](#)



L'Espace
Gisèle Halimi, un
équipement public
multiservice ouvert
sur le quartier



Karine Caner,
responsable de l'Espace Gisèle Halimi, pôle Solidarités

« Mon rôle consiste à gérer ce bâtiment d'un nouveau genre pour répondre aux changements permanents. Je coordonne l'animation du site pour mettre en synergie la communauté d'acteurs résidents et développer des projets transversaux. Grâce à la présence de diverses structures et à l'hybridation, le lieu opère comme un réseau de connexions permettant une prise en charge complète des usagers. L'Espace Gisèle Halimi est un lieu ressources qui a vocation à rayonner sur le quartier et la ville conformément à la volonté du Maire. Favorisant l'expérimentation et la spontanéité, cet espace réinvente le service public en mixant compétences, usagers et projets. »

Emmanuel Guillermo,
directeur de la mission Mosson Cévennes
(MMC), pôle Développement urbain (PDU)

« Mon rôle à la mission Mosson Cévennes est d'embarquer avec nous dans le projet de quartier les directions métiers qui ont leurs propres contraintes et leurs politiques publiques thématiques. Comment les amener à travailler avec nous ? Pour réussir cette transformation urbaine et sociale à destination en premier lieu des habitants, mais aussi des salariés et de ceux qui viennent pour les loisirs. C'est tout l'enjeu : rééquilibrer la ville vers l'ouest. J'ai en quelque sorte le rôle d'ensemblier et d'animation. »



© Cécile Marson

Inès Therain,
cheffe de projet Participation citoyenne,
gestion urbaine et sociale de proximité (MMC)

« L'objectif principal de ma mission est d'impliquer les habitants dans le projet de quartier en recueillant leur parole. Face à la défiance des habitants envers les institutions, il est crucial de communiquer efficacement et de valoriser leur parole de manière artistique et humaine. Ma mission inclut également la gestion urbaine et sociale de proximité pour améliorer la qualité de vie pendant les chantiers, en optimisant les trajets et réduisant les nuisances. La coordination vise à fluidifier la vie quotidienne des habitants en adoptant une approche multidisciplinaire et humaine. »



© Cécile Marson

Wafaa Beddoui,
coordinatrice de l'espace
de Médiation numérique, pôle Solidarités

« Je coordonne l'espace numérique qui propose des outils et du matériel aux usagers, un espace de travail, et un accès Internet. Nous accompagnons également les usagers dans l'amélioration de leurs compétences numériques et les démarches administratives simplifiées, complétant l'offre du Centre communal d'action sociale (CCAS). Le numérique, c'est un chemin qui touche tous les domaines comme la santé, les droits, la culture ou le handicap, avec un volet ludique au Fab Lab pour une approche innovante et engageante pour tous les publics. »



© Cécile Marson

Lydie Fournier,
cheffe de projet pour la
Cité éducative Mosson

« La Cité Éducative est un programme d'actions, piloté par la Ville, l'État et l'Éducation nationale, qui coordonne les politiques éducatives pour les 0 à 25 ans sur le territoire de la Mosson. Nous intervenons sur des besoins prioritaires identifiés comme clés de réussite dans un parcours éducatif. Ce projet vise une alliance éducative de tous les acteurs du territoire, à commencer par les parents, autour de chaque jeune et, en continu, sur tous ses temps de vie – école, temps libre, famille. »



© Cécile Marson

NOUVEAU CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIAL (CRT) : « UN EHPAD HORS LES MURS »

Permettre aux aînés de « bien vieillir » est un des quatre objectifs que s'est fixé le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Montpellier, dans le respect des axes de développement définis par Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de la Métropole et du conseil d'administration du CCAS. Créé le 1^{er} juillet 2024, le premier Centre de ressources territorial (CRT) répond ainsi à un besoin fort exprimé par l'ensemble de la population : vieillir à domicile plus longtemps.

© Shutterstock



Le Centre de ressources territorial (CRT) s'adresse aux seniors montpelliérains résidant dans les quartiers centre-est de la ville. Il s'appuie sur les partenaires du territoire et permet aux personnes âgées en perte d'autonomie de vivre chez elles le plus longtemps possible, grâce à un accompagnement renforcé à domicile assuré par le CCAS de Montpellier. « C'est le maillon qui nous manquait pour faire le lien entre les offres de services à domicile et les Ehpad, explique Caroline Hernando, directrice du Parcours seniors au CCAS. C'est en quelque sorte un Ehpad hors les murs. »

UNE ALTERNATIVE À L'EHPAD CLASSIQUE

Le nouveau CRT vise également à accompagner les professionnels intervenant auprès des personnes âgées, en proposant des formations et un appui à la coordination. Il conduira par ailleurs des actions spécifiques en matière de lutte contre la dénutrition et de prévention des chutes auprès des aidants familiaux et professionnels. D'ici 2028, l'Agence régionale de santé (ARS) prévoit l'ouverture de 50 CRT au total dont 6 seront déployés sur le département de l'Hérault.

i Retrouvez toutes les infos sur le CCAS sur votre intranet : rubrique Notre organisation > le CCAS, ainsi que la Lettre des agents du CCAS : rubrique Multimédia > Tous les supports

PROJETS D'ÉTABLISSEMENT ET D'ADMINISTRATION : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Géraldine Malatier, directrice du pôle Solidarités et directrice générale du CCAS : « Après ces derniers mois de concertation, nous sommes dans la dernière phase, celle de la rédaction des deux projets. Nous avons pu définir les orientations stratégiques et opérationnelles des deux projets autour des valeurs communes et fédératrices du CCAS : anticiper et adapter nos accompagnements en fonction des besoins spécifiques des publics, accroître la performance de l'organisation par un mode de fonctionnement de type projet, un management agile et participatif... Cet été, nous travaillons sur des fiches-actions et nous présenterons le projet d'établissement au conseil d'administration d'octobre. »



© Ludovic Séverac

SIX-PAS DE CÔTÉ⁽¹⁾ AVEC LAHOUARI MAACHOU

Nourri des valeurs de l'éducation populaire et du monde associatif, Lahouari Maachou intègre la Ville de Montpellier en 1995 en tant qu'animateur au sein du réseau des Maisons pour tous. Activiste depuis toujours, il évolue au sein de la collectivité en gardant son fil conducteur : la jeunesse. Actuellement directeur de la Maison pour tous Paul-Émile Victor, il est également président du Montpellier Breaking Métropole. Avec l'ouverture cette année d'une salle de danse au Crès, il écrit un nouveau chapitre de son histoire et partage avec nous sa passion pour cette discipline en devenir.

Il le dit d'emblée : « *Je n'ai jamais fait comme les autres. À la Paillade, où je suis né, si on jouait du foot, je me mettais au basket. À l'école, si l'espagnol était choisi comme langue, j'allais vers l'italien.* » D'emblée, en quelques phrases et avec son sourire généreux, on comprend que, si Lahouari semble d'abord décalé, c'est pour mieux fédérer ensuite. Créer, partager, animer. Dans son internat « *où la seule chose à faire, c'est ne rien faire* », il lance l'idée de créer un groupe pour danser. Et ils dansent.

« JOUER À LA DANSE PARTOUT »

Certains s'en souviennent probablement : 1984, c'est Sidney et son émission « H.I.P H.O.P » qui nous fait pousser les meubles du salon. Lahouari se met à « *jouer à la danse partout* ». Par son énergie, par son jeu, le break est un nouvel espace que Lahouari prend à bras-le-corps. Tant et si bien que, dix ans plus tard, des jeunes viennent le chercher, lui, le mentor qui a tout juste 20 ans et sa petite renommée. Ils ont besoin d'un coach pour leur groupe. Il sera leur guide, lui, le passeur. Mais il le dit lui-même : « *en commençant à leur inculquer des choses, je me suis retrouvé avec des questionnements. Le break, s'il est intuitif, a aussi son vocabulaire technique. Je suis donc parti à travers la France et l'Europe chercher le langage qui me faisait défaut.* »

TRANSFORMER L'ÉNERGIE NÉGATIVE EN UNE ÉNERGIE POSITIVE

Au fond, pour Lahouari, le breaking, c'est aller toujours un peu plus loin, aller chercher les jeunes et leur offrir un espace de liberté supplémentaire. Pas après pas. Ce qu'il aime, c'est la compétition, les « battles⁽²⁾ » où les « bboys » ou les « bgirls⁽³⁾ » se répondent au son d'un DJ. Transformer l'énergie négative en une énergie positive, le dépassement



© Cécile Marson

de soi, y trouver sa singularité. Et ça marche. Le breaking fait maintenant déplacer les jeunes et leurs familles dans les arenas⁽⁴⁾. Le Comité international olympique (CIO) l'a bien compris et, en 2019, il officialise le breaking comme nouvelle discipline. Il la confie à la Fédération française de danse pour laquelle Lahouari est aujourd'hui référent technique, chargé, comme vingt autres garde-fous désignés, de structurer la discipline. Il pourrait également commenter les battles aux prochains Jeux olympiques.

LA FLAMME S'ÉTEINT ? ON EN ALLUME UNE AUTRE !

Ce qui lui tient à cœur, c'est demain, comme toujours. Une affaire d'héritage. Il le dit : « *La Ville et la Métropole nous accompagnent, elles ont cette sensibilité-là du sport et de la jeunesse, et aujourd'hui avec les acteurs politiques et institutionnels on travaille ensemble pour l'après Jeux.* » Qu'est-ce qu'on fait une fois que la flamme s'éteint ? « *On en allume une autre ! On y va et on y croit, Montpellier la sportive, c'est aussi ça, être fort là où on l'a décidé.* » À l'image de Khalil Chabouni, danseur montpelliérain qu'il accompagne depuis ses 13 ans, qui fut le 1^{er} champion de France en 2021 et vient de récidiver en 2024.

(1) Figure dans laquelle le danseur effectue une rotation en six pas, avec le haut du corps - de la tête au bassin -, qui ne bouge pas

(2) Battle : défi de danse entre deux danseurs

(3) Bboy/Bgirl : danseur ou danseuse de breaking

(4) Salle de spectacle

Créée en 1992, l'Écolothèque est le centre d'éducation à l'environnement de Montpellier Méditerranée Métropole. Inédit en France, cet établissement reçoit près de 40 000 visites pédagogiques par an. Parmi ses points forts, il dispose également d'une cuisine pédagogique et de salles de restauration qui font le bonheur des jeunes visiteurs. Ainsi l'accueil de loisirs propose chaque semaine aux enfants des ateliers cuisine élaborés avec les produits du potager. En harmonie avec les saisons et pour notre plus grand bonheur gustatif, nos collègues de l'Écolothèque partagent avec nous une recette gourmande et facile...



© Sophie Gallazot - Écolothèque

Tarte poires et chocolat

Ingrédients :

- 1 pâte feuilletée
- 4 ou 5 poires
- 100 g de chocolat
- 25 cl de crème de soja
- 3 œufs
- 60 g de sucre

Préparation :

- Préchauffez votre four à 180 °C.
- Épluchez les poires et découpez-les en lamelles.
- Faites fondre le chocolat au bain-marie et mélangez-y la crème de soja.
- Déroulez la pâte feuilletée dans un plat à tarte et piquez-la avec une fourchette.
- Étalez le chocolat sur la pâte et disposez les morceaux de poires.
- Fouettez les œufs et le sucre, puis versez le mélange sur les poires.
- Enfourniez pendant 30 à 40 min.

Une tarte gourmande, simple et rapide à réaliser sur laquelle vous pourrez saupoudrer de la cassonade, 5 minutes avant la fin de la cuisson, ou disposer quelques cerneaux de noix avant de la servir.

CASSC

« La saison des activités "bien-être" 2024-2025 commence ! Yoga, stretching, natation, préparation physique, boxe, peinture, théâtre... une dizaine d'activités sur de multiples sites, accessibles aux collègues de la Ville, aux retraités de la Métropole et aux agents de la Régie des eaux, pour moins de 2 € la séance (QF1 et QF2), et moins de 4 € pour les autres quotients familiaux ! Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces activités sur le site lecassc.fr.

Plein de nouveautés pour cette rentrée ! Cette année, nous innovons avec un goûter en présence du Père Noël et des séances de cinéma pour vos petits et grands enfants, le 8 décembre prochain, au Gaumont multiplexe Odysseum. Côté chèques vacances, désormais vous pourrez décider de les commander en format papier ou numérique. Autre nouveauté : la restauration collective des finances publiques, située allée Henri II de Montmorency, est accessible dès septembre aux agents de la Métropole pour une cotisation annuelle de 6 €.

Une fin d'année au rythme du CASSC ! Vente flash hiver VegaCE, billetterie à prix réduit pour les parcs d'attractions, tournoi de pétanque, matinées bien-être, distribution des cartes cadeaux, commande des chèques vacances, prochaines randos, assemblée générale du CASSC... Surveillez nos actualités, nos actions et nos prochains rendez-vous sur le groupe Facebook privé du CASSC et dans nos e-news. Le CASSC, avec vous pour vous ! »

Fabrice Pagès, président du CASSC

> En pratique :

- Local ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30. Permanence le mardi après-midi à Garosud et le jeudi après-midi à l'hôtel de ville, au 4^e étage.
- Permanence téléphonique : 04 67 13 60 28 ou 04 67 13 64 52

> Suivez nos actualités en vous connectant sur le site : lecassc.fr

> Pour participer et poser vos questions par mail : cassc@montpellier3m.fr

> Pour rejoindre le groupe Facebook du CASSC : [#CASSC3M](https://www.facebook.com/CASSC3M)

COSC

« Après de belles vacances d'été, le COSC continue de faire des propositions. Le séjour à Rome au mois d'octobre est déjà complet. Le séjour à Istanbul est également complet, avec une liste d'attente d'agents prêts à partir et même repartir ! Nous vous proposerons de nouvelles activités avec de nouveaux partenaires comme la thalasso à La Grande-Motte, le Tiky Beach à Carnon et du jet-ski à Villeneuve-lès-Maguelone pour les périodes estivales... N'hésitez pas à venir vous renseigner au COSC !

Cette année, la fête de Noël aura lieu le 18 décembre au Parc des expositions, comme l'année dernière, avec des nouveautés et des surprises pour les enfants. D'autres propositions de séjours et de week-ends vous seront faites prochainement, ainsi que des soirées cabaret ou théâtre. Le COSC améliore sa communication via sa page Facebook et sur Instagram, alors n'hésitez pas à aimer et vous abonner pour suivre notre actualité ! »

Amparo Deboissy, présidente du COSC

> En pratique :

- Local ouvert du mardi au vendredi, de 8h30 à 16h30.
- Permanence téléphonique : 04 67 34 73 17 ou 06 60 58 43 44

> Mail à : contact@cosc-montpellier.fr

> Plus d'infos sur : [coscmontpellier.fr](https://www.cosc-montpellier.fr)

PAR ICI LES SORTIES

RENDEZ-VOUS DE LA COM' INTERNE

NOUVELLE PROGRAMMATION DE SEPTEMBRE À OCTOBRE 2024

Gratuits et réservés aux agents, les Rendez-vous de la Com' interne sont des temps inédits organisés en petits groupes autour d'une exposition, d'un site ou d'une réalisation. Autant d'occasions de (re)découvrir les offres culturelles ou patrimoniales du moment proposées par nos collectivités, mais aussi de se rencontrer entre collègues et d'échanger ensemble. N'hésitez plus : parenthèses enchantées garanties !



© DR

Pavillon Populaire

Visite guidée de l'exposition « Gabriele Münter, Eudora Welty. Au début la photographie »

Vendredi 6 septembre, de 12h30 à 13h30

Visite en famille de l'architecture du Pavillon Populaire

Dimanche 22 septembre, à 11h



© Frédéric Damerjy

MO.CO.

Visite guidée de l'exposition « Descente au Paradis » de Kader Attia

Jeudi 5 septembre, de 12h30 à 13h30

Jeudi 19 septembre, de 18h à 19h



© DR

MO.CO. Panacée

Visite guidée de l'exposition « Être Méditerranée »

Dimanche 8 septembre, de 14h à 15h

Jeudi 12 septembre, de 12h30 à 13h30



© Cécile Marson

Musée Fabre

Visite guidée de l'exposition Jean Hugo, le regard magique

Mardi 10 septembre,
de 12h30 à 13h30

Atelier adulte autour de l'exposition Jean Hugo, le regard magique

Jeudi 3 octobre,
de 12h30 à 13h30



© DR

Zoo de Montpellier

Visite guidée du zoo

Samedi 14 septembre, de 14h à 16h

Espace Dominique Bagouet

Visite guidée de l'exposition « Végétal Art Collection. Art et Science. »

Jeudi 17 octobre, de 12h30 à 13h30

Dimanche 20 octobre, de 15h à 16h

Vendredi 25 octobre, de 12h30 à 13h30

Dimanche 27 octobre, de 15h à 16h



© Frédéric Damerjy

Infos pratiques

Inscrivez-vous en ligne sur votre
intranet : rubrique Ma vie d'agent
> Les rendez-vous de la Com' interne

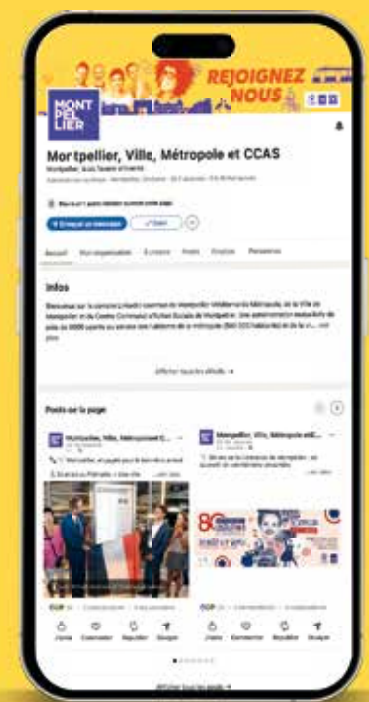
Entrée libre et gratuite
Visite ouverte à un accompagnant
Contact Service Communication interne :
communication.interne@montpellier.fr
04 48 18 30 27





REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE, DE LA VILLE ET DU CCAS DE MONTPELLIER

- ✓ Suivez et partagez les actualités de la communauté
- ✓ Identifiez la communauté comme étant votre employeur
- ✓ Publiez vos fiertés professionnelles sur vos comptes en ajoutant le hashtag **#montpelliervillemetropoleccas**



**ABONNEZ-VOUS
À LA PAGE**

